

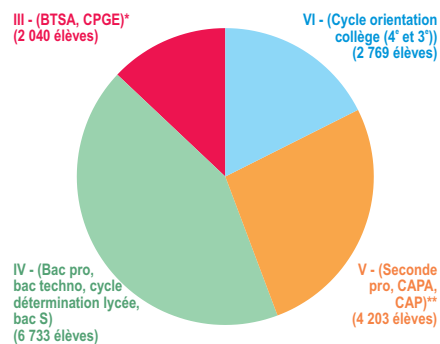
L'enseignement agricole en Bretagne : des formations diversifiées pour des élèves aux profils variés

Auteur : Laurent Auzet (Draaf)

L'enseignement agricole relève de la compétence du ministère de l'Agriculture et de l'alimentation. Il regroupe l'ensei-

1 15 745 élèves dans l'enseignement agricole dont 10 936 aux niveaux IV et V

Répartition des élèves de l'enseignement agricole suivant le niveau de formation en 2018



* BTSa : Brevet de technicien supérieur agricole - CPGE : Classe préparatoire aux grandes écoles.

** CAPA : Certificat d'aptitude professionnel agricole.

Source : Draaf Bretagne - Base élèves. Rentrée 2018.

gnement technique agricole (de la 4^e au BTSA et classes préparatoires) et l'enseignement supérieur agricole long (licences professionnelles, écoles d'ingénieurs...). Les cursus de formation se déclinent selon cinq voies : la formation initiale scolaire, la formation par apprentissage, la formation professionnelle continue, la formation à distance et la validation des acquis de l'expérience.

En Bretagne, les lycées agricoles proposent un large choix de formations allant du collège aux classes préparatoires.

61 lycées agricoles en Bretagne

À la rentrée 2018, la région comprend 61 lycées agricoles répartis sur 65 sites : 10 établissements publics, 26 établissements relevant du Conseil National de l'Enseignement Agricole Privé (CNEAP) et 25 Maisons Familiales Rurales (MFR) d'Éducation et d'Orientation. Ces dernières structures privilégient les formations par alternance ou apprentissage. Au niveau

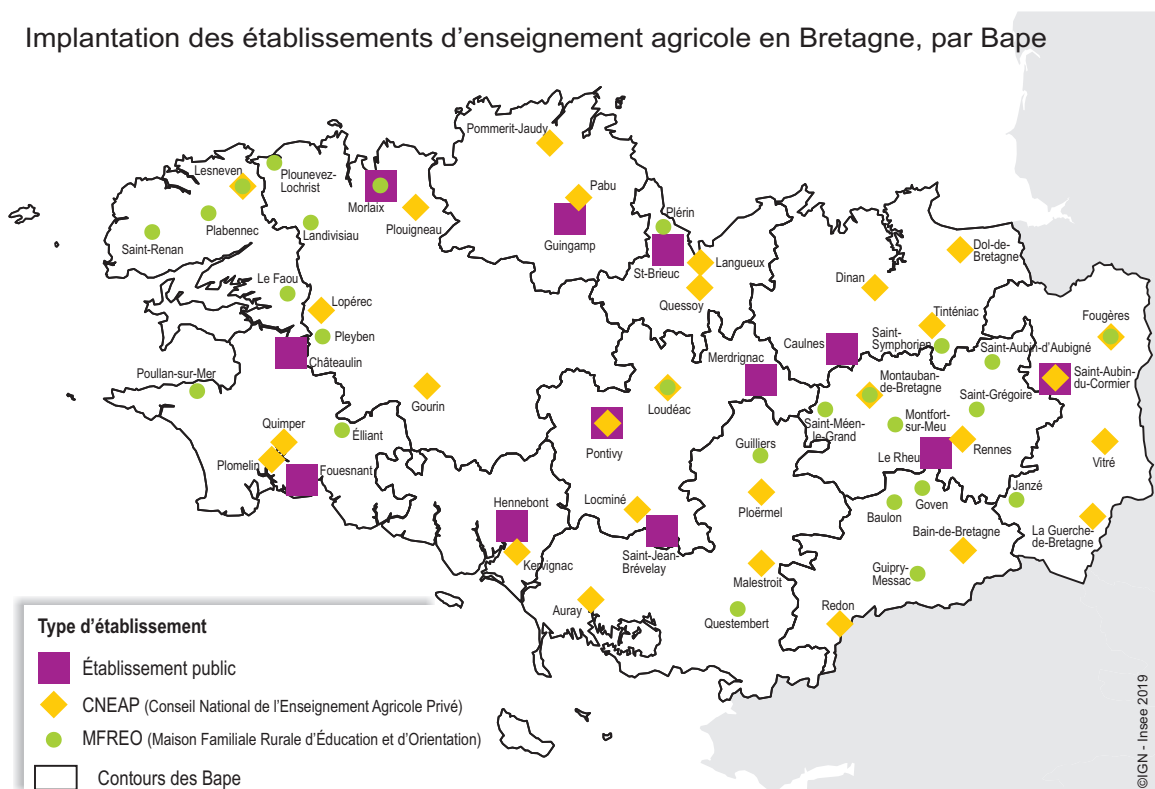
national, l'enseignement agricole regroupe au total 806 établissements, dont 216 sous statut public.

Avec 15 745 élèves (y compris les classes de 4^e, 3^e et post-bac) à la rentrée 2018, la Bretagne est la cinquième des 13 régions métropolitaines pour le nombre d'élèves dans l'enseignement agricole. Regroupant 80 % des effectifs, l'enseignement privé est fortement majoritaire. Alors que l'enseignement public comprend 3 120 élèves, les établissements relevant du CNEAP hébergent 8 900 élèves et les Maisons Familiales Rurales 3 730. Le poids de l'enseignement agricole privé en Bretagne est ainsi le plus élevé des régions de métropole avec celui des Pays de la Loire, région dans laquelle l'enseignement agricole est également bien implanté.

Sur le champ de l'étude, hors niveau collège (4^e, 3^e) et post-bac (BTSA), les lycées agricoles regroupent 10 936 élèves (figure 1). L'enseignement agricole représente ainsi 9 % des élèves des lycées bretons.

2 Des lycées agricoles répartis sur l'ensemble du territoire

Implantation des établissements d'enseignement agricole en Bretagne, par Bape



Remarque : les lycées du Rheu et de Saint-Brieuc accueillent également les classes relevant de l'Éducation nationale.

Source : Draaf Bretagne - Base élèves. Rentrée 2018.

Toutefois, dans la seule voie professionnelle cette part atteint un tiers des effectifs.

Un maillage territorial dense

Les lycées agricoles sont répartis sur l'ensemble du territoire régional, avec cependant une moindre densité dans le Centre Ouest Bretagne, où les élèves sont moins nombreux (figure 2). Ainsi, plus de la moitié (54 %) des élèves de l'enseignement agricole résident à moins de 25 km de leur lieu d'études (figure 3) et 60 % étudient dans leur Bape de résidence. Une petite partie des élèves (3,4 %) est originaire des départements voisins (Loire-Atlantique, Mayenne et Manche). Seuls 1,5 % des élèves viennent de plus loin, en particulier de la région parisienne. Les enseignements les plus rares, comme l'élevage et soin des animaux ou la filière équine, sont logiquement ceux attirant la plus forte proportion d'élèves dont le lieu de résidence est éloigné.

L'enseignement agricole possède par ailleurs la particularité de disposer d'une bonne capacité d'accueil des élèves en internat. Près de la moitié (45 %) des élèves de l'enseignement agricole bénéficient ainsi de cette possibilité, en particulier lorsque leur lieu de résidence est éloigné, mais pas uniquement : un cinquième des élèves résidant à moins de 25 km de leur lieu d'étude est interne.

Une majorité d'établissements de taille moyenne

Par rapport aux établissements de l'Éducation nationale, ceux de l'enseignement agricole sont plus souvent de taille inférieure. Ainsi, à la rentrée 2018, 8 établissements comptent moins de 100 élèves (tous niveaux confondus) (figure 4). Il s'agit essentiellement de MFR, qui, du fait de leur structure particulière, sont généralement plus petites. Deux sites annexes de lycées plus importants comprennent également des effectifs inférieurs à 100 élèves. Hors MFR et établissements annexes, le LEPPA (lycée d'enseignement professionnel privé agricole) Dominique Savio de Dinan constitue le plus petit lycée agricole avec une centaine d'élèves. Il est cependant intégré à un groupe d'enseignement privé plus important sur Dinan (Les Cordeliers).

A contrario, six lycées agricoles accueillent plus de 500 élèves. Il s'agit de lycées dépendant du CNEAP, les deux plus importants étant les lycées la Touche à Ploërmel et Pommerit à Pommerit-Jaudy. Les plus grands lycées publics, ceux du Gros Chêne à Pontivy et du Rheu près de Rennes, dépassent 400 élèves.

3 L'internat : une pratique répandue

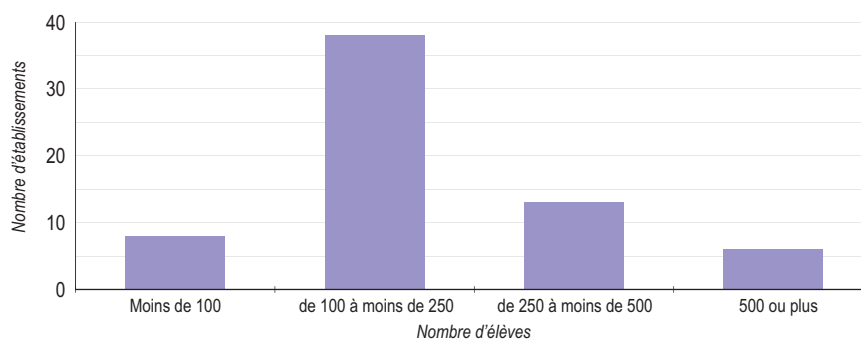
Répartition des élèves suivant leur statut et la distance au lycée de leur résidence (en %)

	Demi-pensionnaire	Externe	Interne	Ensemble
Moins de 10 km	15,4	3,5	1,3	20,2
10 à moins de 25 km	24,0	1,2	8,8	34,0
25 à moins de 50 km	8,8	0,5	16,5	25,8
50 à moins de 75 km	0,6	0,1	8,5	9,2
75 à moins de 100 km	0,2	0,0	4,5	4,7
100 km ou plus	0,3	0,1	5,7	6,1
Ensemble	49,3	5,4	45,3	100,0

Source : Draaf Bretagne - Base élèves. Rentrée 2018.

4 Des établissements de taille souvent modeste

Répartition des établissements de l'enseignement agricole en Bretagne selon le nombre d'élèves



Note : ce graphique représente la taille des établissements bretons de l'enseignement agricole. Certains établissements situés dans des communes différentes peuvent appartenir à un même lycée agricole.

Source : Draaf Bretagne - Base élèves. Rentrée 2018.

En moyenne, les lycées agricoles bretons accueillent 180 élèves lycéens, en incluant les sites annexes. En ajoutant les effectifs des classes de 4^e et post-bac, l'effectif moyen des lycées agricoles atteint 260 élèves.

Des enseignements au service des territoires

L'offre d'enseignement dans les lycées agricoles présente une forte variété, tant en niveaux de formation qu'en secteurs d'activité. De fait, plus que d'un enseignement agricole au sens strict, il s'agit aujourd'hui d'un enseignement orienté vers l'activité des territoires, en particulier ruraux, et dans les services aux personnes.

La majeure partie des élèves (70 %) suit ainsi une formation menant à un bac professionnel (figure 5). La spécialisation « services aux personnes et aux territoires » regroupe 42 % de ces élèves. Elle conduit à exercer une activité de services destinée à mettre en valeur les territoires ruraux, que ce soit des services à la personne ou des prestations liées aux transports, aux loisirs,

aux activités culturelles et sportives, au tourisme... La spécialisation de bac professionnel « conduite et gestion de l'entreprise agricole » comprend 20 % des élèves. Cet enseignement prépare à gérer une entreprise agricole dans un contexte en forte évolution nécessitant la maîtrise de connaissances et d'outils de plus en plus techniques.

Les douze autres spécialisations présentes en Bretagne regroupent chacune moins de 10 % des élèves scolarisés en bacs professionnels. Elles préparent à des métiers aussi divers que l'aménagement paysager, l'agroéquipement, la vente dans les domaines de l'alimentation, des animaleries et du jardin, la gestion des milieux naturels...

Outre les préparations aux différents bacs professionnels, d'autres formations de type seconde de détermination sont offertes. Regroupant 15 % des effectifs, elles mènent à un bac technologique Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (STAV) ou Sciences et technologies de laboratoire, ou bien un bac S.

Enfin, le Certificat d'aptitude professionnel agricole (CAPA) regroupe également 15 % des élèves des lycées agricoles. Il vise à

5 70 % des élèves suivent une formation menant à un bac professionnel

Les effectifs dans l'enseignement agricole

	Nombre d'élèves	%
Selon les filières	10 936	100,0
Bac Pro	5 052	46,2
Seconde Pro	2 568	23,5
CAPA	1 581	14,5
Bac Techno	906	8,3
Cycle détermination lycée	559	5,1
Bac S	216	2,0
CAP	54	0,5
Selon le type d'enseignement	10 936	100,0
Voie professionnelle	9 255	84,6
Services	4 240	38,8
Production	2 245	20,5
Aménagement espace protection de l'environnement	1 202	11,0
Commercialisation	855	7,8
Équipements pour l'agriculture	330	3,0
Activités hippiques	157	1,4
Transformation	116	1,1
Élevage et soins aux animaux	110	1,0
Voie générale et technologique	1 681	15,4

Source : Draaf Bretagne - Base élèves. Rentrée 2018.

former des ouvriers qualifiés des entreprises agricoles ou para-agricoles. Très fortement professionnalisé, il permet à ses diplômés d'intégrer rapidement le monde actif. Là encore, la formation la plus représentée est le CAPA services aux personnes et vente en espace rural (64 % des élèves de CAPA en Bretagne). Les CAPA liés aux métiers de l'agriculture ne représentent que 19 % des élèves et le CAPA de jardinier paysagiste 16 %. Deux formations plus confidentielles existent également : celles de palefrenier-soigneur et de maréchal-ferrant. Par ailleurs, certains établissements d'enseignement agricole proposent également un CAP fleuriste.

Les élèves de l'enseignement agricole bénéficient de bons taux de réussite aux examens : 83 % pour les bacs professionnels et 96 % en CAPA par exemple au niveau national.

Des origines très diverses : neuf élèves sur dix ne viennent pas d'un milieu familial agricole

La diversité du profil des élèves reflète celle des formations. La moitié des élèves (49 %) est issue d'un milieu d'ouvriers ou d'employés. Pour 20 % des élèves, les parents exercent un métier de professions intermédiaires ou cadres. Les enfants de parents exploitants agricoles représentent 12 % des élèves. Ces derniers sont surreprésentés dans l'enseignement agricole par rapport à leur poids dans la population bretonne. La spécificité des enseignements agricoles mais aussi une meilleure connaissance de ces enseignements par les parents peut expliquer cette surreprésentation. Néanmoins, même dans les spécialités liées à la production agricole où les enfants d'exploitants sont les plus nombreux (en particulier la conduite d'exploitation et l'agroéquipement), ils représentent au plus 30 % des élèves.

Plus de la moitié (55 %) des élèves sont des filles. Cependant cette proportion varie fortement selon les enseignements. Elle est de 86 % pour les services à la personne et aux territoires mais aussi dans la filière équine et de 69 % dans celle de l'élevage et du soin aux animaux. À l'opposé, elle atteint à peine 2 % pour les formations de l'équipement pour l'agriculture, 8 % pour l'aménagement de l'espace et 31 % pour la production agricole. Ainsi, la plus forte présence des filles dans l'enseignement agricole s'explique principalement par le poids des formations de services.

ment), ils représentent au plus 30 % des élèves. Plus de la moitié (55 %) des élèves sont des filles. Cependant cette proportion varie fortement selon les enseignements. Elle est de 86 % pour les services à la personne et aux territoires mais aussi dans la filière équine et de 69 % dans celle de l'élevage et du soin aux animaux. À l'opposé, elle atteint à peine 2 % pour les formations de l'équipement pour l'agriculture, 8 % pour l'aménagement de l'espace et 31 % pour la production agricole. Ainsi, la plus forte présence des filles dans l'enseignement agricole s'explique principalement par le poids des formations de services.

Une érosion des effectifs

La Bretagne compte 5 lycées agricoles de moins en 2018 par rapport à 2009. Entre les rentrées 2014 et 2018, les effectifs des lycées de l'enseignement agricole en Bretagne, tous niveaux confondus, ont baissé de 750 élèves, soit une diminution de 1,1 % en moyenne par an. Cette baisse des effectifs n'est pas homogène selon les spécialisations et les types d'établissements. Ainsi, les effectifs des établissements publics restent relativement stables (-0,3 % par an). Par ailleurs, cette baisse touche plutôt les enseignements tournés vers les services (-2,3 %). Pour ceux spécialisés dans la production, les effectifs progressent légèrement (+0,4 %). Ces évolutions sont globalement similaires à celles observées au sein de l'Éducation nationale, avec une baisse de l'enseignement technique et professionnel alors que les effectifs dans les filières générales augmentent. Les diminutions d'effectifs dans l'enseignement agricole sont visibles sur l'ensemble de la région, même si quelques établissements gagnent des élèves, en particulier dans la périphérie rennaise, reflétant ainsi les grandes évolutions démographiques en cours. ■